

LE MOULIN DE BEAUFER



L'existence du moulin de Beaufer est attestée par une déclaration en date du 11 août 1517 d'une certaine "*Clare Moline fille de Jean vivant de l'évêché de Viviers*" dans laquelle elle affirme "*qu'elle est enceinte depuis le mois de février ou peu avant de Estève Chases son maistre au moulin de Belferre avec lequel demeuroit depuis trois ans et l'a cognue charnellement*"¹

Quelque quatre-vingts ans plus tard, il est fait mention de l'ancien moulin de Beaufer dans un acte de location cité dans la procédure opposant les communautés du Pin et de Saint-Pons dans l'affaire du *sixième*.

"Le 16 avril 1597, arrentement par Pierre Vernède d'une terre à la juridiction de Saint-Pons appelée Pas du Pin où se trouvoit un beal sive reclause du moulin de la Crouzette ou Belfère, passant entre la juridiction de Saint-Pons et celle du Pin, contenant environ deux salmées (environ 16 ares), confronte du levant la rivière de

¹ Archives notariales Jean Flandin, Tresques. Cité par Marcel PARIS in *Moulins à eau ...moulins de Tave*. 1995.

Tave, du marin terre d'Etienne et Jean Vernède, et le devois du dit Margelet, jadis appelé le bois de las Esquines...

*....Antérieurement à cet acte se trouvait dans le même quartier le moulin de la Crouzette ou de Belfère dont il ne reste aucun vestige, non plus que de l'endroit où le beal passoit..."*²

Cette précision infirme l'hypothèse émise par M. Paris³ qui, se fondant sur la toponymie, suppose que le moulin de la Crouzette était plutôt à l'emplacement du Grand Moulin actuel, à la *croisée* des routes de l'Ardoise à Uzès et de Bagnols à Alès.

Les causes de la disparition du vieux moulin de Beaufer ne sont pas évoquées mais il n'est pas interdit de penser que les désordres des guerres de religion, particulièrement intensifs dans la région, pourraient y être pour quelque chose.

Sa reconstruction date du XVII^e siècle ou de la première moitié du XVIII^e.

Au début du XVIII^e siècle, le moulin est la propriété de la famille d'Astier de Saint-Pons-la-Calm. Quelques meuniers locataires sont mentionnés occasionnellement dans les registres paroissiaux : en 1742 est baptisée à Saint-Pons, Catherine, fille d'Antoine Delaville, meunier au moulin de M. d'Astier, et de Marie Borrelly ; en 1752 le registre paroissial distingue Etienne Peyric, époux de Jeanne Granet, habitant le moulin de M. d'Astier ; la même année, Barthélémy Meysselle et sa femme Marguerite Suel sont cités eux aussi comme meuniers du moulin de M.d'Astier.

En 1759, MM;Louis et Jacques d'Astier et leur sœur, demoiselle Jeannine d'Astier, vendent le domaine du moulin à Messire Anne Gaspard de la Croix, baron de Mairargues (Meyrargues), seigneur de Gaujac, pour la somme de 7200 livres. Les biens cédés comportent :

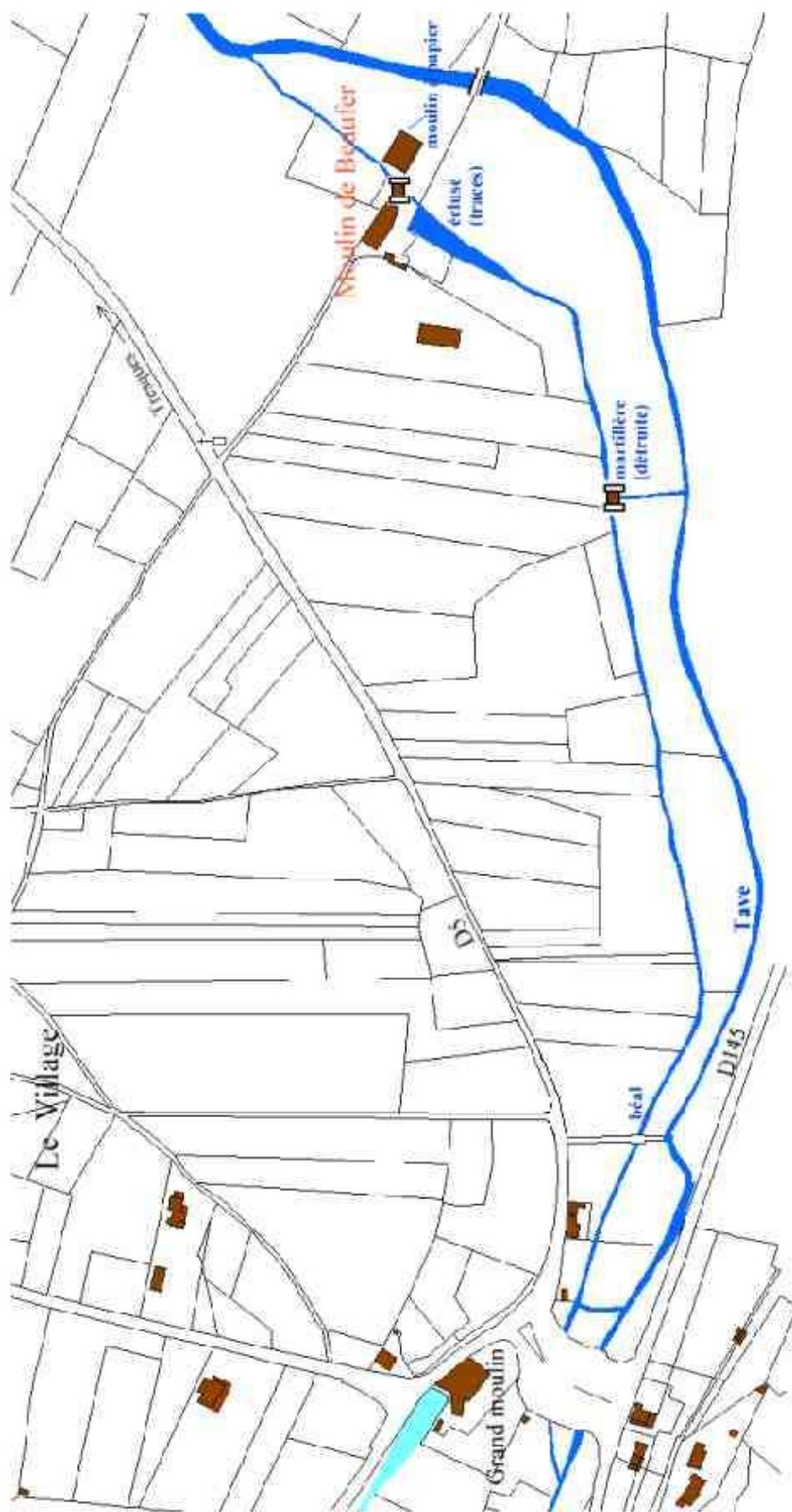
- un moulin à bladier et un graduou,
- une écurie « joignant » et un casal,
- une terre à blé, le pré, un coin de vigne, différentes terres près de l'écluse et du béal, « *plusieurs brotteaux*⁴ et *paturages* », le tout situé dans le quartier appelé "*au dessous du grand chemin*".⁵

²A.C. *Instruction sur interlocutoire pour les consuls de Saint-Pons-la-Calm contre les consuls du Pin* (1786),p.55.

³ *Moulins à eau, moulins de Tave*, p.76.

⁴ *Brotteaux* = lieux de pacage où le bétail est mis à *brouter* (?).

⁵ A.N. : 306 AP 249, pièce 63.



Le moulin de Beaufer (d'après le plan cadastral de 1985)



La papeterie cesse ses activités en 1875, date à laquelle le bâtiment est racheté par Ursule Demarès de Vaucrose, descendante des La Croix de Castries. ⁶

Le moulin est déclassé en bâtiment rural en 1891. Il est racheté en 1907 par M. Joseph Mourret, avec le restant du domaine des Vaucrose, y compris le Grand Moulin en amont. Il revend les deux moulins quatre ans plus tard. Beaufer, acquis le 23 août 1911 par M. Louis Borie, est définitivement reconverti en exploitation agricole; le bâtiment principal perd son toit, les murs peu à peu s'écroulent, le béal s'envase...

Jusqu'en 1999, le mas et le moulin restent la propriété de la famille Borrelly. Il a été acquis par M. Peter Leahy, habitant à Londres, qui vient de faire restaurer la maison d'habitation, le pigeonnier et les remises annexes.

*

Nous ignorons à peu près tout aujourd'hui du fonctionnement du moulin à papier mais nous pouvons l'imaginer d'après le schéma de principe d'un établissement du même genre qui subsiste encore près d'Ambert dans le Puy-de-

⁶ Inventaire des anciens sites industriels établi par la DRAC (BRGM /SGR:LRO 1999), référence IA00128661. Informations communiquées aimablement par M. Michel Wienin.

Dôme ⁷. On rapporte que le bruit des maillets retombant dans les bassins de travail de la pâte était entendu de Saint-Pons lorsque le vent était au marin⁸.

Les ruines qui subsistent ont été dégagées par MM Yvan et Gérard Borrelly. La surface bâtie était d'environ 500 m² et la construction comportait un étage; le gros-œuvre était en moellons; le toit à longs pans en batière était couvert de tuiles creuses. On peut deviner aujourd'hui encore l'emplacement de la roue à aubes qui actionnait les pilons destinés à broyer la pâte à papier. Des planches de chêne destinées à la réparation de la roue ont été retrouvées il y a quelques années dans le sous-sol argileux du hangar agricole contigu au mas de Beaufer proprement dit.



-Au premier plan les ruines du moulin à papier-

Les vestiges de deux des bassins sont encore parfaitement visibles⁹. Leur configuration laisse supposer qu'il s'agissait en fait de "*piles hollandaises*". Ce type d'installation, créée au XVIII^e siècle, offrait l'avantage de supprimer la phase de

⁷ Voir annexe.

⁸ Source: M. Daniel Gayte de Saint-Pons -la -Calm.

⁹ Plan en annexe.

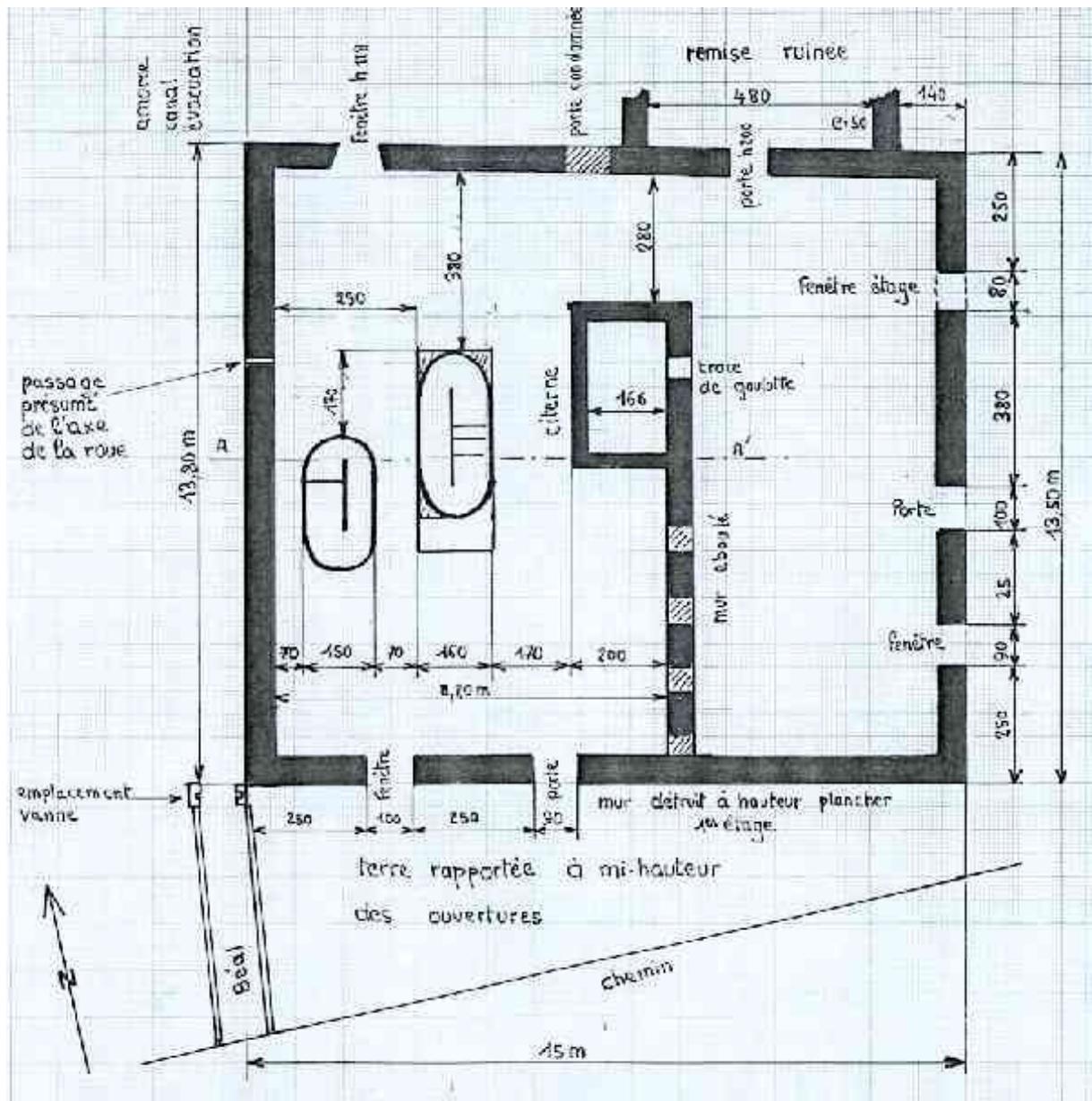
"*pourrissage*" dans la fabrication du papier et permettait d'obtenir un produit plus fin et plus lisse. La cuve, ici en pierre, supportait un cylindre muni de lames qui déchiquetaient "*la chiffe*" en une heure et demie tout en assurant la circulation de l'eau. Un système de ce genre est encore employé au moulin à papier de Fontaine-de-Vaucluse.

On sait par ailleurs que le vaste grenier aménagé en haut du bâtiment principal servait au séchage des feuillets de papier. Il s'agissait en fait d'un papier assez grossier destiné à l'emballage. La paille récoltée à Saint-Pons faisait partie de la matière première utilisée.



- Les ruines du moulin à papier (vue côté ouest); au premier plan le canal amenant l'eau de l'écluse -





- Plan du rez-de-chaussée du moulin à papier -
(état des lieux, dessin original de 1999)

ANNEXE

DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT D'UN MOULIN A PAPIER (*)

Moulin à papier de RICHARD-de-BAS (près d'Ambert, Puy-de-Dôme, France)

Le dessin 212 a été établi après une visite au moulin de RICHARD-de-BAS, en activité DEPUIS 1326.

J'ai dû apporter quelques modifications légères pour me permettre d'inclure l'ensemble de la fabrication, mais la progression dans le travail est respectée.

Les chiffons, appelés aussi drapeaux, de lin ou chanvre passent au déliassage ou triage. Dans l'Encyclopédie DIDEROT on recommande d'éliminer la laine et le coton.

On procède ensuite à une sélection des chiffons en superfin, fin, coutures fines, moyen, coutures moyennes, bulles et traces. Les étoffes de couleur serviront à fabriquer le papier gris (ou Lombard).

Le dérompeur (K) découpe les chiffons sur le dérompoir, table en bois ou granit munie d'une lame coupante (bien souvent une extrémité de faux).

Les éléments sont humidifiés et mis dans le pourissoir (L) où ils resteront trois mois.

Les chiffons sont ensuite placés dans les cuves (D) taillées dans la pierre.

La roue à augets (A) entraîne l'arbre à cames (B) qui soulève et laisse retomber les maillets aux têtes armées de clous. L'eau est fournie par le grand chéneau (C).

Sur le dessin, trois piles (E.F.H.) de trois maillets chacun, sont en activité pour la confection de la pâte à papier. La pile G est au repos. La cinquième cuve où agit la pile affleurante (I) aux maillets à tête nue (sans clous) permet d'effectuer le mélange pâte et colle (encollage). Dans le temps la colle était fabriquée à partir d'os et de déchets de peaux mélangés à de l'eau que l'on faisait bouillir.

Le mélange chiffon-colle est placé dans une cuve à ouvrir et dilué avec de l'eau chauffée grâce à un poêle immergé, pour faciliter le travail du formaire (M) qui récupère dans une forme la future feuille de papier.

La forme est mise à égoutter un instant sur la crémaillère et récupérée par un aide (N) qui a la délicate mission de déposer la feuille (couche) qui sera prise en sandwich entre des intercalaires en feutre de laine.

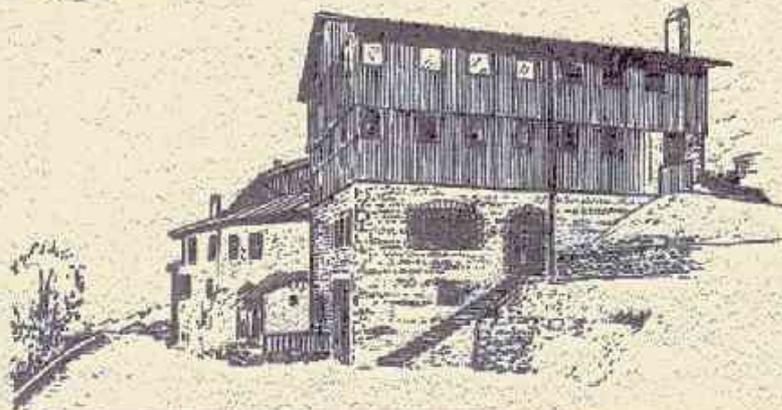
La presse (O) permettra d'essorer une centaine (parse) de couches et il faudra s'aider du cabestan (P) pour assurer une pression maximum (40 tonnes environ).

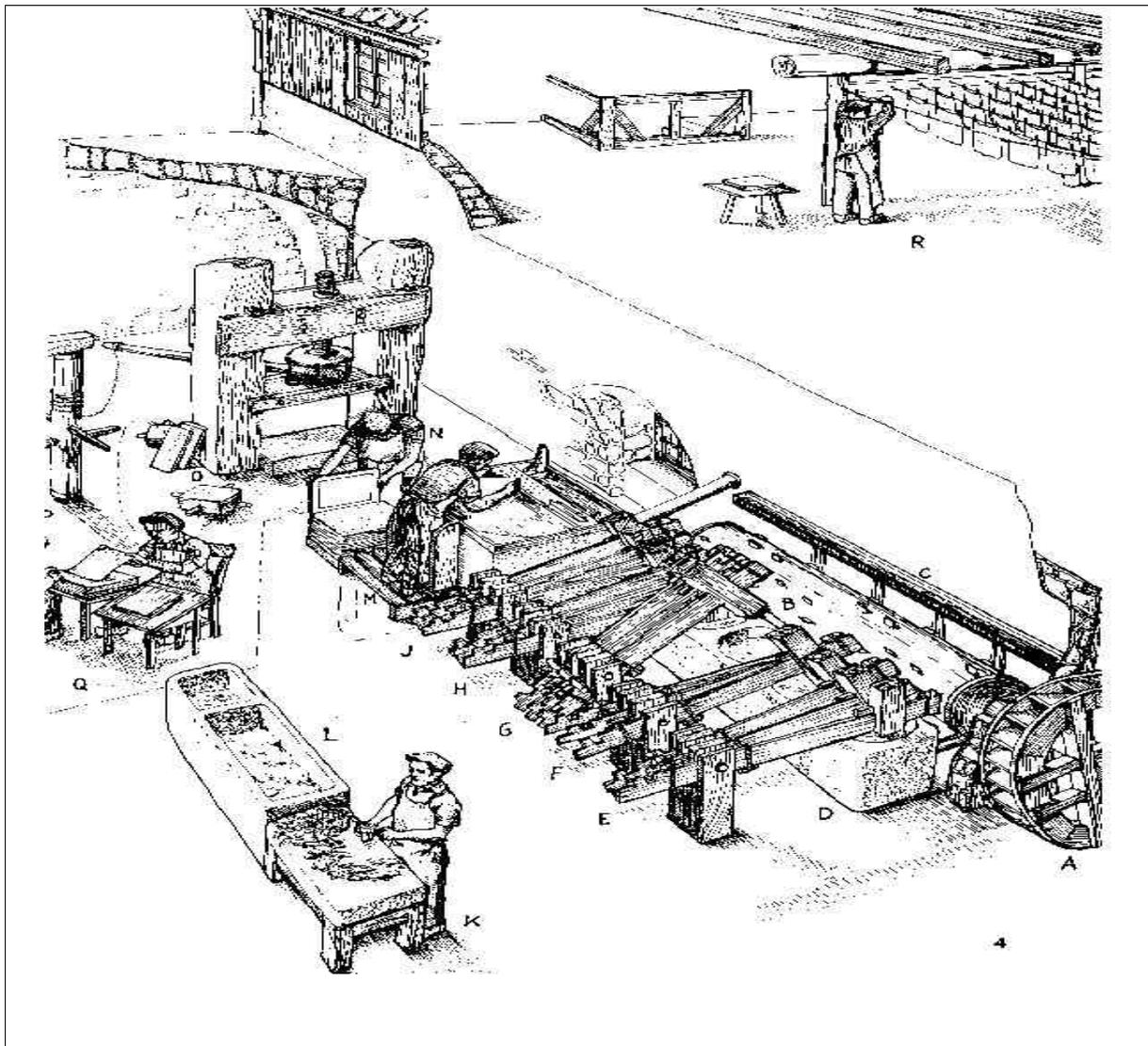
On procède (Q) ensuite à la délicate opération du levage et les feuilles seront mises à sécher (R) dans l'étendoir.

La production est d'environ 25 kg de papier par jour. Les feuilles servent à réaliser des éditions de luxe et à restaurer des livres anciens.

La figure 211 donne une vue de l'ensemble des bâtiments. Au premier plan l'étendoir aux deux étages équipés de 10.000 mètres de corde. On a installé derrière les baies vitrées du 2^e étage, un chauffage central pour éviter que l'eau contenue dans les feuilles se cristallise en hiver et abîme le papier.

On peut, actuellement, visiter le moulin.





En marge du moulin de Beaufer.

- Le crime de Saint-Pons -

Il n'est guère possible de traiter du moulin de Beaufer sans évoquer le drame qui s'y déroula à la fin du siècle dernier.

La propriétaire, Madame de Vaucrose, était venue s'y établir avec son fils Fernand en quittant Paris où, suivant la rumeur, elle avait été la maîtresse de Napoléon III. Un tableau accroché au mur de sa chambre mais dissimulé par une

étouffée la représentait nue au temps où sa beauté pouvait encore lui valoir cette faveur.

D'un caractère difficile et d'humeur acariâtre, elle avait fait de son fils un véritable esclave. Très autoritaire elle entendait que les honneurs dus à son rang lui fussent rendus. C'est ainsi qu'une habitante de Saint-Pons, Madame Payan, employée au ramassage des feuilles de mûriers, s'était vue congédiée sur-le-champ pour avoir omis de la saluer alors qu'elle passait dans sa calèche¹⁰. Suivant la tradition orale, elle avait coutume de visiter ses terres en se faisant porter sur une brouette par un de ses domestiques, M. Bardeletti, le père du réparateur de montre, qui faisait les commentaires de la visite dans un sabir moitié patois-moitié italien.

Le 24 août 1898 au matin, Madame de Vaucrose est trouvée étranglée dans sa chambre. Sa bonne Marie Bastide qui dormait dans la pièce contiguë n'a rien vu ni entendu.

Les soupçons se portent en premier lieu sur le fils de la victime qui, incarcéré à la prison d'Uzès, bénéficie bientôt d'un non-lieu.

Marie Bastide qui a tout d'abord mis en cause son maître est inculpée pour complicité d'assassinat puis remise en liberté après avoir accusé un journalier de Saint-Pons, Joachim Audibert, pour finalement se rétracter. Elle se suicide en juin 1900 en absorbant une dose massive de liqueur d'absinthe.

L'instruction se poursuit cependant et la justice est amenée à s'intéresser à Barthélémy-Auguste Gayte, originaire de Saint-Pons, où son père est boucher, mais habitant Le Perreux en région parisienne. Celui-ci est alors détenu à la Maison Centrale de Poissy où il purge une peine de 18 mois de prison pour vol. Il est bientôt prouvé que l'intéressé était de passage dans la région de Saint-Pons au moment du crime et qu'il a procédé les jours suivants à la vente de bijoux reconnus comme ayant appartenu à Madame de Vaucrose. Accusé de complicité d'assassinat et de complicité par recel de vol qualifié, il est jugé par la Cour d'assises de Nîmes en décembre 1900 puis en février-mars 1901. Le jury retient la complicité par recel de vol qualifié avec connaissance de l'assassinat ayant précédé; Auguste Gayte est condamné à la peine relativement clémente, du moins pour l'époque, de vingt ans de travaux forcés.

Les tentatives pour obtenir la révision du procès (voir annexe) n'aboutiront pas et

le condamné ne reviendra pas du bagne;

L'affaire du " crime de Saint-Pons" connut à l'époque un certain retentissement; elle a fait l'objet par la suite d'un ouvrage publié en 1947¹¹.

Comme le souligne Monsieur Paris¹² : "*Si la justice a tranché, l'opinion populaire locale n'en reste pas moins convaincue, près de cent ans après l'affaire, à tort ou à raison, que le véritable assassin était le propre fils de la victime*". On avait condamné un voleur mais le criminel n'avait pas été jugé.

*

¹⁰ Cité par Mr. Jacques BOUSSAYE.

¹¹ BOUCHARDON (Pierre) .Madame de Vaucrose. Ed.Albin Michel. Paris ,1947.

¹² PARIS (Marcel).Moulins à eau, moulins de Tave. 1995.